

## **CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 août 2012**

L'an deux mil douze, le 24 août à 18 heures trente minutes, le Conseil Municipal de Méry-ès-Bois, régulièrement convoqué par courriel le 14 août 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Michel DESIR.

**Présents (8/13)** : M.Michel DESIR, Mmes Georgette BLENET, Yvette CHAPUIS, M.François COUDRAT, M.Jean-Pierre DESCHAMPS, M.Gilbert ETIEVE, M.Stéphan HERMSEN, M.Étienne PAUL-HAZARD

### **Absents (5/13)** :

M.Daniel BOTREL, Mme Emmanuelle COUADE,  
Mme Danièle PAJON qui a donné procuration à Mme Yvette Chapuis,  
Mme Claire PERIER-FRISON qui a donné procuration à M.Gilbert ETIEVE  
M.Jean-Pierre RENAUD qui a donné procuration à M.Michel DESIR

**Secrétaire de séance** : Mme Yvette CHAPUIS a été nommée secrétaire de séance

### **1 - Procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2012**

L'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2012 est reportée au prochain conseil de rentrée avec l'ensemble des conseillers.

### **2 - Projet d'assainissement collectif**

Dans la continuité du projet de l'étude de l'assainissement collectif et des travaux complémentaires, M. Le Maire et la commission « eau et assainissement », ont lancé un avis de marché public, pour une **étude géotechnique**. Cette étude a pour but de connaître les contraintes de poses des canalisations, dues aux caractéristiques des sols et selon les préconisations du dossier loi sur l'eau, le choix de la filière de la station de traitement.

Cette étude fait partie contractuellement des documents à remettre au maître d'œuvre, pour l'exercice de ses missions.

#### **Délibération n°1247**

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents, donne pouvoir à la commission « eau-assainissement », après analyse des offres remises, de désigner l'entreprise qui sera titulaire du marché. Le conseil donne également son accord, et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cet avis de marché public de mission d'étude géotechnique, jusqu'à la clôture complète de ce dossier.

### **3 - Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services SEGILOG**

Le contrat pour les années 2013, 2014, 2015 débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Son coût est le suivant :

- droit d'utilisation : 2012 € HT /an
- maintenance – formation : 224 €HT / an

#### **Délibération n°1248**

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents, autorise le Maire à signer ce document.

### **4 - Terrains à bâtir du quartier Plancheton**

Monsieur Blanchais, géomètre, a fourni un devis pour l'élaboration des documents administratifs, intervention sur le terrain, projet de division, document d'arpentage, implantation et bornage des 4 terrains à bâtir du quartier Plancheton. Le montant global de ce devis est 1625 € HT.

#### **Délibération n°1249**

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents, autorise le Maire à signer ce document.

## **5 - Restauration scolaire**

Un service de restauration scolaire municipal est assuré au profit des enfants de l'école publique de Méry-ès-Bois (Classes de maternelle et primaire du RPI Achères/Méry-ès-Bois).

Ce service est géré par la commune de Méry-ès-Bois et **à compter de la rentrée scolaire 2012/2013 les repas seront fabriqués en « liaison froide » par la société de restauration « Ansamble », prestataire de la commune**, au prix de 3,19 € le repas enfant.

Ils seront servis comme à l'habitude par du personnel communal, les jours scolaires définis par le calendrier départemental.

Pour ce nouveau mode de fonctionnement un règlement intérieur spécifique à ce service communal a été élaboré.

### **Délibération n°1250**

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents, autorise le Maire à signer le contrat avec la société Ansamble conclu pour une période d'une année, à compter du 4 septembre 2012 et renouvelable chaque année par tacite reconduction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 50.